

LA MAIRIE DE MANTES LA VILLE

Commune de 22 000 habitants – 350 agents

Au cœur du pôle de développement économique du Mantois, situé aux portes de la Normandie et du Parc naturel régional du Vexin, le territoire de Mantes-la-Ville offre un cadre de vie idéal pour tous ceux qui recherchent les commodités d'une ville moyenne, tout en alliant la tranquillité de la vie à la campagne. Sachant conjuguer habitat pavillonnaire et collectif, Mantes-la-Ville a su conserver ses grands équilibres tout en restant une ville dynamique et pleine d'avenir. Accès facile par l'autoroute A13 et la ligne transilien (prochainement RER Eole).

RECRUTE

Sur liste d'aptitude, par voie de mutation ou par voie contractuelle en CDD de 1 an

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

(H/F)

Poste à temps complet

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du service de la police municipale

MISSIONS PRINCIPALES

- Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement
- Relevé des infractions relatives au règlement sanitaire départemental
- Prévention sur la voie publique
- Renseigner des usagers
- Observation, analyse et exploitation des images et informations de la vidéoprotection

MISSIONS COMPLEMENTAIRES :

- Permanence opérationnelle du service de la police municipale

PROFIL

- Cadre d'emplois des adjoints techniques ou administratifs
- Capacité à travailler en équipe, par tous temps sur la voie publique
- Travail administratif en bureau au poste de police et accueil du public
- Bonne condition physique exigée
- Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public
- Strict respect des procédures et règles de confidentialité
- Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police et d'un gilet pare balles
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées
- Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations ; risques forts de tensions (physique et émotionnelle), nécessité d'un comportement adapté aux situations
- Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la ou les catégories suivantes : contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail

HORAIRES DE TRAVAIL

- 37 heures hebdomadaires : semaine sur 4 jours

Rémunération statutaire + Prime Annuelle + régime indemnitaire IFSE + CIA

CNAS : Avantages et prestations sociales (sport, voyages, billetterie, culture...)

Protection Sociale : Participation financière pour la mutuelle santé et la prévoyance

CE « qui fait des heureux » : Réductions commerciales

Plan de formation conséquent

Remboursement de 75% du Pass Navigo et autres abonnements de transport collectif

**Adresser candidature à Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville Route de Houdan
Direction des Ressources Humaines
78711 MANTES LA VILLE
Tél : 01.30.98.80.98**

**MRecrutement@manteslaville.fr
<https://www.manteslaville.fr>**